



Arts visuels • Musique • Théâtre •  
Métiers d'art • Arts littéraires •  
Danse • Arts médiatiques •  
Architecture • Arts multidisciplinaires

**Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province.**

### DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Fournit un soutien aux artistes qui souhaitent améliorer leur pratique par le biais de voyages, d'études et de promotion. Ce programme flexible comporte quatre composantes distinctes:

- 1) Arts sur invitation - jusqu'à 2 000 \$ pour le transport et l'hébergement
- 2) Artiste en résidence - jusqu'à 3 000 \$ par mois (3 mois ou moins), et jusqu'à 1 000 \$ pour les frais de transport
- 3) Développement professionnel - 1 500 \$ pour des études à temps partiel ou mentorat ou 2 500 \$ pour des études à temps plein
- 4) Professionnalisation et promotion - jusqu'à 1 500 \$ pour des services professionnels visant à améliorer la visibilité et la diffusion des oeuvres

**(6 dates limites: 1er mai, juil., sep., nov., jan., mars.)**



### BOURSES D'ÉTUDES EN ART

Conçu pour encourager les étudiants et étudiantes qui démontrent un talent et un potentiel exceptionnels, et qui envisagent de poursuivre une carrière dans les arts. Les bourses sont de 2 500 \$ pour les études à temps plein, ou de 1 000 \$ pour les études à temps partiel ou à court terme.

**(Date limite: 1er fév.)**



### RÉSIDENCES DE CRÉATION

Soutient les artistes effectuant des résidences à des endroits spécifiques (visitez [artsnb.ca](http://artsnb.ca) pour une liste à jour). Subventions jusqu'à 3 000 \$ par mois (de 1 à 3 mois), et 1 000 \$ supplémentaires pour le transport.

**(Date limite: 1er fév.)**

### ARTISTE EN RÉSIDENCE

Ouvert aux organisations artistiques et aux institutions qui souhaitent accueillir des artistes professionnels. Le but de ce programme est de faciliter l'échange et la collaboration entre les organisations, les artistes invités, les partenaires et le public. Visitez notre site Web pour plus de renseignements.

**(Date limite: 1er fév.)**

### CRÉATION

Fournit un soutien pour l'exploration, le développement et l'exécution de projets créatifs. Trois niveaux de financement sont disponibles, selon le niveau d'expérience de l'artiste professionnel.

- Catégorie A (chevroné) - 16 500 \$ max.
- Catégorie B (mi-carrière) - 11 000 \$ max.
- Catégorie C (émergent) - 5 500 \$ max.

**(2 dates limites: 1er avr. & 1er oct.)**



### DOCUMENTATION

Jusqu'à 8 500 \$ sont disponibles pour mener des recherches et produire de la documentation qui s'inscrit dans le discours théorique et critique des arts. Comprend non seulement l'écriture, mais aussi d'autres formes de documentation, comme l'audio, la vidéo et le multimédia.

**(2 dates limites: 1er avr. & 1er oct.)**

### ÉQUINOXE

Fournit jusqu'à 5 000 \$ à des artistes autochtones, des conservateurs, des collectifs et des organisations pour soutenir les projets créatifs, la production et la présentation, le perfectionnement professionnel et les activités visant à soutenir et renforcer la communauté artistique autochtone.

**(Date limite: 15 sep.)**



### INFRASTRUCTURE ARTISTIQUE

Ouvert aux artistes nouveaux et émergents, dans le but de renforcer leur pratique artistique à long terme. Ce programme offre jusqu'à 2 500 \$ sous la forme d'une subvention unique pour l'acquisition d'outils et de matériel, ou pour l'amélioration des studios personnels ou d'autres installations similaires.

**(Date limite: 1er août)**

Les subventions et les bourses d'artsnb sont offertes aux artistes professionnels et aux étudiants en arts résidant au Nouveau-Brunswick.

### NOS PROGRAMMES SONT CONÇUS POUR ENCOURAGER ET RECOMPENSER L'EXCELLENCE DANS TOUTES LES DISCIPLINES ARTISTIQUES.

Les candidatures sont évaluées par un jury de pairs sur le mérite artistique du projet ou de l'activité proposée, et sur les réalisations du candidat à ce jour.



**Pour plus d'informations, contactez notre agent de programmes ou visitez notre site Web.**



**arts nb**

**Conseil des arts  
du Nouveau-  
Brunswick**

225 rue King, Suite 201  
Fredericton, N.-B., E3B 1E1

**Tél.: 506.444.4444**  
**Sans frais: 866.460.ARTS(2787)**  
**Courriel: prog@artsnb.ca**  
**www.artsnb.ca**